Analyse du recours au capital risque par les PME Camerounaises

1

Analyse du recours au capital risque par les PME Camerounaises

Dagobert NGONGANG

HDR, FSEG, Université de Ngaoundéré-Cameroun. dangongang@yahoo.fr

Annette MOTSOGUEM

Doctorante, FSEG, Université de Ngaoundéré-Cameroun. amotsoguem@yahoo.fr

Résumé

Cette étude a pour objectif d'analyser d'une part la perception qu'ont les entreprises

Camerounaises du capital risque et, d'autre part l'impact du dirigeant d'entreprise et de l'entreprise

elle-même sur le recours au capital risque. Les résultats d'une enquête réalisée auprès de 69 PME

camerounaises ont abouti aux conclusions selon lesquelles les entreprises Camerounaises ont une

perception non ordinaire du capital risque, et que le dirigeant d'entreprise a une influence sur le

recours au capital risque mais, l'entreprise n'a aucun impact sur le recours au capital risque.

Mots clés: Capital risque, PME, Financement, Recours, Dirigeant

Analysis of the use of venture capital by Cameroonian SMEs

Abstract

This study aims to analyze on the one hand perception of Cameroonian companies about

venture capital, in the other hand the impact of the manager and the company itself on the use of

venture capital. The results of a survey of 69 Cameroonian SMEs led to the conclusions that the

Cameroonian companies have a non-ordinary perception of venture capital, and the manager has an

influence on the use of venture capital, but the company has no impact on the use of venture capital.

Key words: Venture Capital, SMEs, Financing, Resort, Manager

Introduction

Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) représentent entre 95 % et 99 % des entreprises selon le pays (Pout, 2012). Elles assurent une création d'emploi importante et contribuent à la croissance économique. Au Cameroun, elles constituent la majorité des entreprises indispensables pour l'atteinte des objectifs nationaux à travers la croissance et l'emploi. Or, selon Aithnard (2008), les PME en Afrique, exception faite de l'Afrique du Sud, souffrent essentiellement de déficits chroniques de fonds propres.

Les sources de financement du haut du bilan qui peuvent être interne (fonds propres) ou externe (publics, prives, bourse) tel le crédit bancaire se présentent comme une solution à ce déficit. Cependant, face aux difficultés rencontrées dans ce domaine, il apparait nécessaire d'observer les sources alternatives pouvant être offertes aux dirigeants d'entreprises.

Les entreprises peuvent recourir au crédit-bail ou leasing (contrat par lequel le propriétaire (bailleur/lessor) d'un actif permet à une autre entité (locataire /lessee) de l'utiliser contre la promesse de celle-ci de faire une série de paiements futurs (pour financer leurs investissements productifs). Ce dernier mode se limite cependant au financement des besoins d'investissements.

Il apparait nécessaire de trouver un mode qui finance le besoin en fonds de roulement tel le capital risque, qui est un mode de financement particulièrement bien adapté à l'émergence et au développement des jeunes entreprises innovantes appelées aussi les «start-up». Son originalité est associée à un objectif de croissance et de valorisation de l'entreprise financée. Ce mode de financement apparaît dès lors comme la condition sine qua non de la revitalisation du tissu entrepreneurial de nos économies (Glachant et al. 2008).

Par contre, selon le dernier Recensement Général des Entreprises (RGE) de l'Institut National des Statistiques (INS) en 2009, il existe 93 969 entreprises au Cameroun dont environ 99 % sont des PME (INS, 2009). Cependant, jusqu'en 2013, 49 (quarante et neuf)¹ entreprises seulement au Cameroun constituent le porte feuille de l'ensemble des sociétés de capital risque.

L'objectif de ce papier est ainsi, d'analyser d'une part le capital risque et d'autre part l'influence du dirigeant et de l'entreprise sur le recours au capital risque.

Pour mieux exposer ce travail, il nous convient de présenter le cadre littéraire du capital risque, avant d'aborder la méthodologie et d'exposer les résultats en les expliquant.

1- Cadre littéraire et hypothétique

Site web SNI, SAPA, ECP et I&P

Analyser le capital risque nécessite de maitriser cette notion. Ainsi, nous allons présenter les généralités du capital risque, évoquer la théorie du financement hiérarchique et après nous aborderons les hypothèses qui sous tendent notre problématique.

Généralités sur le capital risque

Il est question ici de définir le capital risque avant de parler de sa typologie.

Notion du capital risque

La notion du capital risque a fait l'objet des définitions variées des auteurs, différentes mais qui se complètent. Pour Dubocage et Rivaud Danset (2006), il existe au moins trois définitions possibles : une restrictive, une large et celle du compromis.

Selon la définition restrictive, le financement par capital risque est une prise de participation dans une jeune entreprise de technologie par un organisme désireux d'aider activement l'équipe dirigeante en vue de dégager une large plus value à terme.

Selon une définition plus large, le financement par capital risque est destiné au renforcement des fonds propres pour pallier la sous-capitalisation chronique des entreprises et permettre entre autres, l'effet de levier indispensable pour la recherche de financement supplémentaire.

Enfin, selon une définition du compromis, le financement par capital risque est l'injonction de fonds propres dans les entreprises récentes ou plus âgées, mais amorçant une nouvelle étape significative de croissance, de préférence dans les secteurs où les perspectives de développement sont importantes. Le but de cette opération est la réalisation d'une plus value, dans un cadre de collaboration active lorsque cela est possible. Cette définition du financement par capital risque comprend les interventions en amont et en aval de la création, le financement de développement.

La pluralité des métiers de capital risque donne lieu à une variété de définitions parmi lesquelles : «Le capital-risque est un type particulier de financement destiné pour l'essentiel aux entreprises jeunes et innovantes qui ont besoin de capital pour financer le développement de leur produit et leur croissance et qui doivent, par la nature de leur activité, obtenir ce capital largement sous forme de fonds propres» (Battini, 1985).

Pour l'OCDE (1996), le capital risque est défini comme le capital fourni par des sociétés qui investissent et accompagnent les dirigeants des jeunes entreprises qui ne sont pas cotées en bourse. L'objectif poursuivi est un rendement élevé de l'investissement. La valeur est créée par la jeune entreprise en partenariat avec l'argent apporté par la société de capital risque et son expertise personnelle.

Le capital risque est certes une technique financière particulière, mais également un partenariat privilégié qui demande encore une remise en cause des mentalités et de la culture entrepreneuriale, tant des chefs d'entreprises que des financiers eux-mêmes (Lachmann, 1999).

Typologie du capital risque

L'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC) distingue deux typologies de capital risque. En fonction de la maturité de l'entreprise, on distingue :

Le Capital Amorçage – Seed Capital : Les investisseurs en Capital Amorçage apportent du capital ainsi que leurs réseaux et expériences à des projets entrepreneuriaux qui n'en sont encore qu'au stade de Recherche & Développement.

Capital Risque – Venture Capital: Les investisseurs apportent un financement en fonds propres ou quasi fonds propres dans des entreprises en création ou en phase de démarrage de l'activité.

Capital Développement – Growth ou Expansion Capital: Les investisseurs apportent un financement en fonds propres ou quasi-fonds propres, en général minoritaire, destiné à financer le développement d'une entreprise ou le rachat de positions d'actionnaires. L'entreprise partenaire présente des perspectives de croissance importantes.

Capital Transmission – Buy Out: Les opérations de Capital Transmission consistent à acquérir la majorité du capital d'une entreprise à maturité grâce à une combinaison de capitaux et de financements bancaires (dette structurée). Les opérations les plus connues sont celles avec effet de levier ou LBO (Leveraged Buy-Out). Un dirigeant associé à un fonds transmet son entreprise en plusieurs étapes.

Capital Retournement – Turnaround : Les investisseurs apportent un financement en fonds propres à des entreprises en difficulté. Les dirigeants ont l'opportunité et les moyens de mettre en place des mesures de redressement de l'activité permettant le retour aux bénéfices.

Selon la nature du fonds, l'AFIC (2014) distingue quatre types d'investisseurs :

Les indépendants : Société ou fonds de capital risque, pouvant être côté ou non, dont les fonds proviennent de plusieurs sources dans lesquels aucun actionnaire n'est majoritaire ; la structure de décision est donc indépendante et est habilitée à prendre des décisions en toute liberté sans tenir compte d'autres intérêts que ceux propres aux projets.

Les captifs : Organisme spécialisé dans le capital risque, filiale ou département d'une banque, d'un établissement financier, d'une compagnie d'assurance ou d'une société industrielle ; la majorité sinon la totalité des capitaux proviennent de la maison mère ; les décisions d'investissement peuvent alors être prises en fonction d'autres éléments (conduite édictée par la stratégie et les projections de la maison mère).

Les semi-captifs: Filiales d'un établissement financier, d'une compagnie d'assurance ou d'une société industrielle qui opère comme un indépendant qui lève des capitaux importants auprès d'investisseurs externes.

Les fonds du secteur public : Organisme spécialisé dans le capital risque dont les capitaux proviennent en totalité ou en partie, directement ou indirectement, d'organismes publics. Ces organismes privilégient en général les projets créateurs ou présentant des profils d'intérêt général.

La théorie du financement hiérarchique

La théorie du financement hiérarchique suppose qu'il y a un classement entre les différents modes de financement. Les modèles de départ sont basés sur l'hypothèse d'asymétrie de l'information (Myers et Majluf, 1984; Narayanan, 1988). L'explication fournie par ces modèles est que le dirigeant agit en faveur des actionnaires existants au détriment des actionnaires futurs. Par la suite, l'hypothèse a été relâchée (Myers, 1990) sans pour autant mettre en cause le principe de hiérarchie.

Pour la théorie du financement hiérarchique, pour financer un investissement dans un contexte d'asymétrie d'information, l'autofinancement est préférable à la dette, qui est préférable à une émission de fonds propre (Myers et Majluf, 1984). On identifie deux modèles hiérarchiques qui se différencient par l'ordre de priorité entre l'augmentation de capital et l'endettement :

- Selon Myers et Majluf (1984), la hiérarchie choisie est la suivante : Autofinancement, dette non risquée, dette risquée et augmentation de capital;
- Selon Cornell et Shapiro (1987), la hiérarchie soutenue est : autofinancement, augmentation du capital et endettement en dernier ressort

On note que les entreprises les plus rentables devraient se caractériser, par un endettement moindre (Myers, 1977). En effet, l'augmentation de la capacité d'autofinancement permet de moins recourir aux emprunts. En effet, si l'on suppose les besoins de l'entreprise constants, une forte rentabilité de ses actifs engendre une forte capacité d'autofinancement et par conséquent une moins grande propension à recourir à l'endettement. Le taux d'endettement devrait être une fonction décroissante de la rentabilité (Redis, 2004).

D'après la théorie du financement hiérarchique (Myers et Majluf, 1984), les firmes montrent une préférence pour le financement interne. Lorsque les besoins de financement dépassant les capacités internes, les firmes devraient ajuster leur politique de dividendes, en réduisant la distribution. Si la théorie du financement hiérarchique est valide, on devrait observer une relation négative entre le niveau d'endettement et le taux de distribution.

La hiérarchie trouvée par Myers et Majluf (1984) semble la mieux adaptée dans notre contexte à cause des possibilités d'accès au marché financier limitées et surtout de la méfiance des banquiers à accorder des emprunt.

2- Hypothèses de la recherche

Nous analyserons ici les différentes hypothèses, sources de nos tests statistiques.

Relation entre le recours au capital risque et l'actionnariat du dirigeant

La reconnaissance des conflits d'intérêt relève de la théorie de l'agence, qui met en évidence la fragilité des relations entre agents (Fama et Miller 1972, Jensen et Meckling 1976). La définition la plus classique d'une relation d'agence est celle donnée par Jensen et Meckling (1976). L'idée principale est que chaque agent cherche la maximisation de son intérêt personnel avant l'intérêt général, d'où l'apparition de conflits (Ross, 1977).

Une approche par la stratégie du signal a été appliquée aux déterminants de la structure financière. Les auteurs marquants de ce courant théorique sont notamment Leland et Pyle (1977), Ross (1977), Harris et Raviv (1991).

Le fait pour un dirigeant d'avoir le statut d'actionnaire encouragera l'investisseur en capital risque à financer l'entreprise dans la mesure où celui-ci est certain de la cohésion de ses intérêts à celui de son associé. C'est partant de ces analyses que nous nous proposons de formuler notre première hypothèse H1 de la manière suivante : « Le recours au capital risque est lié à l'actionnariat du dirigeant».

Relation entre le recours au capital risque et la conservation du contrôle du dirigeant

L'une des difficultés de la mise en œuvre du mode de financement par capital risque est liée à l'actionnariat des sociétés financées. En effet, la plupart des sociétés cibles, sont des sociétés familiales qui reposent très souvent sur leur seul promoteur hostile à ouvrir son capital, encore moins à faciliter l'accès aux informations comptables et financières de son entreprise. Des études ont été menées, abordant d'une façon plus ou moins approfondie la performance des PME camerounaises (Njaya et Ngongang, 2005) et des entreprises familiales camerounaises (Toko et Issa, 2007). Jensen et Meckling (1976), à travers la théorie de l'agence, présentent l'ouverture du capital comme source de conflits et d'inefficacité de l'entreprise. C'est au regard de toutes ces réalités que nous formulons l'hypothèse suivante : H2 : «Le recours au capital risque est lié à la conservation du contrôle du dirigeant».

Relation entre le recours au capital risque et l'établissement d'un business plan contenant différentes structurations

Glachant, et al. (2008), démontrent que le capital investissement a une importance majeure pour la relation actionnariat-management et qu'il y a une grande possibilité de croissance de ce type de financement en France.

Le capital investissement vise à réaliser des financements de longue durée et en plusieurs phases dans les entreprises de petite ou de moyenne taille. Donc, le financement à octroyer à la société est soumis à une sélection car le capital risqueur ne sait pas comment de l'entreprise selon son cycle de vie, son secteur d'activité et selon le montant à financer.

Desbrières et Broye (2000) montrent que l'outil le plus important dans la phase de sélection d'un projet à financer est représenté par le business plan. Le capital risqueur va donc chercher des informations pour évaluer l'incertitude relative à l'investissement : le marché, le produit, l'entrepreneur. Nous formulons ainsi l'hypothèse H_3 suivante : « Le recours au capital risque est lié à l'établissement d'un business plan contenant les structurations technique, juridique, économique et financière du projet».

Relation entre le recours au capital risque et la perspective de croissance de l'entreprise

Plusieurs études montrent que l'innovation stimule la croissance grâce à la possession d'un produit ou d'un avantage distinctif (St-Pierre et Mathieu, 2003; Calvo et Lorenzo, 2001; Julien, 2001).

Certaines études réalisées dans des contextes très variés observent un lien positif entre la taille et la croissance (Roper et Harvey, 1999; Wijewardena et Tibbits, 1999). Si on ne peut déterminer avec certitude dans quelle direction la taille de l'entreprise affecte sa croissance, on peut tout de même supposer que la taille peut avoir un effet sur la croissance (Delmar et al. 2003). Ceci nous conduit à formuler l'hypothèse suivante : *H4 : « le recours au capital risque est lié à la perspective de croissance de l'entreprise »*.

3- Méthodologie de la recherche

Afin de mener à bien notre étude, nous adopterons une démarche hypothético-déductive. La collecte des données statistiques se fera grâce à un questionnaire administré aux dirigeants. Nous utiliserons comme tests statistiques le tri à plat et le Khi-deux.

Les PME observées

Les réalités du terrain nous ont conduit à d'autres secteurs ayant bénéficié du financement par capital risque autre que les jeunes entreprises en démarrage et présentant une forte perspective future de croissance ou «High Tech ».

Nous nous sommes servis de la liste des entreprises au Cameroun contenu dans le document «Douala zoom» et « Yaoundé zoom » produit par le Fonds National de l'Emploi et de l'annuaire des abonnés CAMTEL de l'année 2011. Ces villes du Cameroun où il y a une forte concentration des directions générales des entreprises.

Nous avons administré au total 109 questionnaires auprès des entreprises exerçant aussi possible soit-il dans les mêmes domaines d'activité que celles qui nous ont été indiquées ayant bénéficié du financement par capital risque. Cependant, le taux de récupération est seulement de 77,06 %; pour un taux d'exploitation de 89,61 % après dépouillement.

Caractéristiques de l'échantillon

Il s'agit de présenter le profil des dirigeants, des entreprises et des répondants.

Caractéristiques des dirigeants

Pour ce qui est du critère du niveau de formation de dirigeant, il en vient que les dirigeants d'entreprise de notre échantillon ayant un niveau d'étude BAC+5 et plus sont plus nombreux avec 59,4 %, suivie du niveau compris entre BAC+1 et BAC+4 avec 29 % puis du BAC avec 7,2 % et enfin inferieur au BAC avec 4,3 %.

Quant au critère de l'appartenance du dirigeant à un club d'affaires ou association professionnelle, 50,7 % des dirigeants n'appartiennent ni à un club d'affaires ni à une association professionnelle contre 49,3 % qui y appartiennent.

Pour ce qui est du type de formation du dirigeant, Parmi les dirigeants des sociétés qui ont fait l'objet d'administration de notre questionnaire, le type de formation le plus fréquent est celle du domaine de la gestion avec 47,8 %, suivie de la comptabilité avec 15,9 % puis de la technique avec 13 %, commercial, général, aucune formation et autre se discutent le reste de pourcentage (23,3 %). Nous pouvons noter que les modalités autres de cette rubrique sont constituées des formations en lettre et en ressources humaines.

Caractéristiques des entreprises

La classification des entreprises de notre échantillon selon leur forme juridique ressort une prédominance des Sociétés Anonymes (S.A) soit 49,3 % suivie des SARL avec 34,8 % puis des entreprises individuelles 10,1 % et 5,8 % pour les autres formes.

Pour ce qui est de la branche d'activité des entreprises, 50,7 % des entreprises appartiennent à la branche des services, 40,6 % à la branche du commerce et 8,7 % à la branche industrielle.

Quant à l'âge des entreprises, 20,3 % des entreprises sont âgées de moins de 5 ans, 36,2 % sont âgées de 5 à 10 ans ; 21,7 % de 11 à 20 ans et de plus de 20 ans.

En ce qui concerne la taille des entreprises, 73,9 % ont un effectif du personnel de moins de 100 personnes, 17,4 % un effectif compris entre 101 et 500 personnes et 8,7 % ont un effectif de plus de 500 personnes.

Caractéristiques des répondants

S'agissant de la fonction du répondant, 36,2 % des répondants occupent les fonctions de responsable financier, 27,5 % sont des comptables, 18,8 % sont des directeurs généraux, 8,7 % sont des commerciaux et 8,7 % sont des gestionnaires. Vu l'important du répondant dans la collecte de l'information, nous disons que l'objectif de notre questionnaire, celui de vouloir interroger les décideurs financiers a été atteint car ces trois catégories de personnes représentent 82,6 % de l'échantillon. Ainsi, nous pouvons croire à la véracité des réponses obtenues. Les commerciaux et Gestionnaires sont minoritaires.

Concernant leur ancienneté, 46,4 % des répondants ont une ancienneté de moins de 5 ans dans l'entreprise, 37,7 % ont une ancienneté comprise entre 6 et 10 ans, 8,7 % entre 11 et 15 et 7,2 % ont duré plus de 15 ans dans l'entreprise.

Une fois la méthodologie de recherche présentée, il nous convient d'analyser les résultats de l'étude.

4- Résultats de la recherche

Pour analyser nos résultats, nous allons faire une évaluation descriptive des facteurs relatifs au recours au capital risque et une analyse de l'influence des entreprises et des dirigeants d'entreprise sur le recours au capital risque au Cameroun.

Analyse du financement des entreprises

L'analyse du financement des entreprises nous permettra de nous attarder sur les modes et préférences de financement.

Modes de financement des entreprises

Nos analyses montrent que le capital risque vient en troisième position (13 %) après successivement les fonds propres (81 %), puis l'emprunt bancaire (42 %). Ceci dit, 13 % des entreprises de notre échantillon seulement utilisent le capital risque, les fonds propres étant utilisés par plus de la moitié, suivie de l'emprunt bancaire qui est moyennement utilisé. Après ces trois

premières variables, vient le crédit bail avec 7 %, les tontines avec 7 % et les autres modes de financement qui représentent 3 %.

Préférences du mode de financement

Quant à la préférence du mode de financement, 56,5 % des entreprises préfèrent un financement sans garantie et donc le capital risque; une représentation moyenne de l'échantillon mais un pourcentage néanmoins supérieur à ceux qui ne préfèrent pas de garantie (43,5 %) et donc qui préfèrent les autres modes de financement. Il convient également, nonobstant l'interprétation cidessus, de remarquer que la non préférence de garantie peut être interprétée comme étant non pas le rejet total du capital risque, mais le rejet de cette caractéristique liée au capital risque.

Analyse de la connaissance du capital risque

Le but ici est de savoir quelle connaissance les responsables des entreprises ont du capital risque.

Connaissance proprement dite du capital risque

66,7 % de notre échantillon ont déjà entendu parler du capital risque contre 33,3 %. Ceci dit, une forte proportion a déjà entendu parler du capital risque (plus de la moitié). Nous pouvons dire avec réserves (33,3 % qui n'est pas aussi faible qu'il faut le négliger) que les entreprises du Cameroun connaissent le capital risque.

Canal de connaissance du capital risque

L'analyse du tri à plat montre que la rubrique autre enregistre 48%, suivie des amis(es) avec 17 %, de la presse avec 16 % et de la famille avec 0 %. Le tableau nous révèle ainsi que le capital risque est connu principalement par des canaux autres que les amis (es), la famille, la télévision, ou encore la presse.

Définition du capital risque

Pour 42 % de notre échantillon d'étude, le capital risque est définit comme « l'accès au capital d'une entreprise jeune et à fort potentiel de croissance ». Pour 21,7 %, c'est un « prêt d'argent accordé par une banque » ; pour 18,8 %, c'est le « fait de posséder des parts dans une société » et pour 17,4 %, c'est une « technique de financement s'appuyant sur les biens ». C'est dire que la proportion qui donne la bonne définition se situe en tête. Cependant, elle ne représente que 42 % de l'échantillon contre 58 % qui en ont une connaissance erronée.

Durée du financement du capital risque

63,8 % de notre effectif total pensent que le capital risque est un moyen de financement à long terme ; 27,5 % pensent qu'il s'agit d'un financement à moyen terme et 8,7 % penchent pour le court terme. Selon la littérature, le capital risque est un moyen de financement à Long terme.

Financeur du capital risque

50,7 % optent pour le capital risqueur, contre 21,7 % qui penchent pour le crédit bailleur, ensuite 15,9 % pensent avec une certaine logique qu'il s'agit d'un investisseur institutionnel, et 11,6 % pensent qu'il s'agit d'un préteur. Nous pouvons dire pour conclure que notre échantillon connait la bonne appellation de l'investisseur en capital risque (un peu plus de la moitié de l'échantillon, soit 50,7 %).

Moyen de financement par capital risque

Les flux du tableau nous montrent que pour 68,1 % de l'échantillon, le capital risque est associé aux fonds propres et qu'il est associé à l'endettement pour 31,9 %.

Connaissance des sociétés de capital risque au Cameroun

Nos analyses nous montrent que les effectifs des entreprises qui ne connaissent pas les sociétés de capital risque sont plus élevés que celles qui connaissent. La SNI et la CENAINVEST sont les deux sociétés de capital risque les plus connus par les entreprises.

Analyse de l'information

Il est question ici d'analyser les informations jugées utiles et relatives au recours au capital risque et à la certification des documents des entreprises.

Analyse du recours au capital risque

Nos analyses indiquent 29 % des entreprises ayant eu recours au capital risque parmi lesquelles 80 % l'on fait entre 2006 et 2015, et 20 % entre 2000 et 2005 majoritairement pour les besoins en capitaux ; contre 71 % qui n'en ont pas eu recours en raison de l'absence du besoin. En effet la demande évolue positivement sur le temps.

Analyse de la certification des documents par un expert

85.5 % de notre échantillon font certifier leurs documents par un expert comptable contre 14,5 % qui ne le font pas. En majorité, les entreprises tiennent une comptabilité et font certifier les documents y relatifs par un expert comptable, ce qui signifie pour elles, une prédisposition à recourir au capital risque.

Atouts du capital risque

Il s'agit ici de présenter les avantages du capital risque à travers le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Répartition des entreprises en fonction des atouts du capital risque

ATOUTS	Très faible et faible		Moyen		Fort et très fort		Skewness	Kurtosis
7.100.10	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Skewness	Kurtosis
Augmentation des chances d'obtenir un financement bancaire	27	39 ,4	24	34,8	18	26	,101	-,632
a obterm an imancement bandare								

Grande flexibilité financière	12	17,3	26	37,7	31	44,9	-,437	,063
Obtenir des conseils	9	13	31	44,9	29	42	-,316	,360
Augmentation des fonds propres	10	14,4	30	43,5	29	42	,016	-,232
Moyen de s'introduire en bourse	20	28,9	25	36,2	24	34,8	-,174	-,470
Confidentialité d'informations	13	18,8	41	59,4	15	21,7	-,516	,961
Partage des risques	16	23,1	16	23,2	37	53,6	-,557	-,633
Réputation de qualité	10	14,1	33	47,8	26	37,7	-,378	,547

Au regard de ce tableau, nous nous rendons compte que les observations de la rubrique «moyen» sont fortement représentées. Nous pouvons alors dire que plus nombreuses sont les entreprises pour qui les atouts du capital risque sont relatives.

Le coefficient d'asymétrie de Skewness enregistre les valeurs négatives pour la plupart des observations à l'exception de l'augmentation des chances d'obtenir un financement bancaire et de l'augmentation des fonds propres. Ce qui signifie que la totalité des observations sont réparties vers les valeurs les plus élevées.

Quant au coefficient d'aplatissement de Kurtosis, il nous montre que les observations relatives à la confidentialité d'informations et à la réputation de qualité ont une forte concentration contrairement au reste des observations qui sont aplaties.

Analyse des contraintes du capital risque

Les contraintes peuvent être des éléments susceptibles de freiner le recours au capital risque.

Tableau 2: Répartition des entreprises en fonction des contraintes du capital risque

	Très faible et faible		Moyen		Fort et	très fort		
CONTRAINTES	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Skewness	Kurtosis
Transparence	20	28,9	26	37,7	33	33,3	,058	-,569
Présenter un business plan détaillé	13	57,5	17	24,6	39	56,5	-,455	-,535
Divergence stratégique	21	30,4	24	34,8	24	34,7	-,199	-,611
Dilution du contrôle	23	33,3	18	26,1	28	40,6	-,139	-,995
Comptabilité rigoureuse	16	23,1	12	17,4	41	59,4	-,601	-,831
Critère d'éligibilité rigide	9	13	27	39,1	33	47,8	-,489	,270
Fonds propres faibles	22	31,8	33	47,8	14	20,3	,053	,031
Contrôle accru	12	17,4	23	33,3	34	49,3	-,361	-,425

Les entreprises qui pensent que les contraintes du capital risque sont fortes dominent. La présentation d'un business plan détaillé et la tenue rigoureuse d'une comptabilité sont des

inconvénients très majeurs ayant pour principale contrainte les critères d'éligibilité auxquelles nous pouvons associer la dilution du contrôle.

Au regard des valeurs prises par le coefficient d'asymétrie de Skewness, nous notons qu'il est négatif pour la plupart des observations. Par conséquent, la totalité des observations sont reparties vers les valeurs les plus élevées.

Quant au coefficient d'aplatissement de Kurtosis, il nous montre que les observations relatives au critère d'éligibilité rigide et aux fonds propres faibles ont une forte concentration contrairement au reste des observations qui sont aplaties.

Analyse de l'influence des facteurs lies au dirigeant sur le recours au capital risque

Les résultats du khi-deux permettant d'analyser la relation entre l'actionnariat du dirigeant et le recours au capital risque sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Recours au capital risque Statut du dirigeant Total Actionnaire Salarié Oui Effectif 11 20 % en ligne 45 55 100 % en colonne 23,08 36,67 28,98 % total 13,04 15,94 28,98 Effectif 30 19 49 Non % en ligne 61,22 38,78 100 % en colonne 76,92 63,33 71,01 % total 43,48 27,53 71,01 TOTAL 39 30 69 56,53 43,47 100 Statistiques Significativité Valeur Khi-deux de Pearson 1,521 0,217 Phi 0,217 -0,148

Tableau 3 : Relation entre le capital risque et le statut du dirigeant

A la lecture de ce tableau, nous constatons que la majorité des dirigeants de notre échantillon sont actionnaires (56,53 %) ; et les salariés représentent 43,47 %.

Au sein de la catégorie des entreprises (39) ayant à leur tête un dirigeant actionnaire, seulement 23,08 % ont eu recours au capital risque et 76,92 % n'y ont pas recouru. Sur cette base, l'ont peut déjà dire que les entreprises ayant un dirigeant actionnaire ne recourent pas forcément au capital risque.

Le test du Khi-deux à 1 degré de liberté donne une valeur de χ^2 calculée de 1,521 qui est inférieur au Khi-deux théorique lu dans la table statistique et une probabilité de 0,217 qui est supérieure à 0,05. La valeur de phi est de 0,217 qui est proche de zéro. D'où il n'existe pas de lien significatif entre les deux variables. Par conséquent, nous rejetons l'hypothèse H1 selon laquelle le recours au capital risque est lié à l'actionnariat du dirigeant. Ces résultats contredisent (Leland et Pyle, 1977) pour qui l'implication de l'entrepreneur dans le financement de l'entreprise est un signal positif émis aux investisseurs potentiels.

Les résultats du khi-deux permettant d'analyser la relation entre la conservation du contrôle du dirigeant et le recours au capital risque sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : Relation entre le capital risque et l'acceptation d'une participation autre dans le capital

	Acceptation d'une participation autre dans son capital				
Recours	au capital risque	Oui	Non	Total	
Oui	Effectif	6	14	20	
	% en ligne	30	70	100	
	% en colonne	15,38	46,67	28,98	
	% total	8,70	20,28	28,98	
Non	Effectif	33	16	49	
	% en ligne	67,35	32,65	100	
	% en colonne	84,62	53,33	71,01	
	% total	47,83	23,18	71,01	
TOTAL		39	30	69	
		56,53	43,46	100	
Statistiqu	ues	Valeur	Significativité		
Khi-deux	de Pearson	8,061	0,005		
Phi		-0,342	0,005		

Ce tableau nous montre que 56,53 % des dirigeants acceptent une participation autre dans leur capital contre 43,46 % qui ne l'acceptent pas.

Au sein de la catégorie d'entreprises qui n'acceptent pas une participation autre dans leur capital, 46,67 % ont eu recours au capital risque et 53,33 % n'en n'ont pas eu recours. Sur cette base, l'on peut dire que les entreprises qui n'acceptent pas une participation autre dans leur capital ne recourent pas majoritairement au capital risque. Le test du Khi-deux à 1 degré de liberté donne une valeur de X² calculée de 8,061 qui est supérieure au Khi-deux théorique et une probabilité de 0,005 qui est inférieur à 0,05.

Le coefficient Phi a une valeur de 0,005 qui est très proche de zéro. D'où il existe un lien d'association significative entre les deux variables, ce qui va dans le même sens que le résultat du khi-deux. Par conséquent, l'hypothèse nulle qui sous entend l'absence de relation est rejetée et nous acceptons l'hypothèse H2 selon laquelle : «le recours au capital risque est lié à la conservation du contrôle du dirigeant».

Ces résultats rejoignent ceux de Wirtz (2006) qui affirme que «le démembrement de la propriété entraine des conséquences. Les actionnaires délèguent les droits décisionnels aux dirigeants, lesquels ne gèrent pas toujours conformément à leurs intérêts. En effet, des lors que les capital investisseurs investissent en fonds propres dans les entreprises, une relation d'agence nait entre ces derniers et les dirigeants d'entreprises financées, source de conflits d'intérêts». Ils vont dans le même sens que ceux de Tagne (2009) qui affirme que «l'impression des dirigeants camerounais à l'égard de la Douala Stock Exchange se rattache au risque de perte de contrôle de leur entreprise». Il confirme également la réalité des entreprises au Cameroun qui, pour la plupart, sont d'origine familiales.

Impact des facteurs liés à l'entreprise sur le recours au capital risque

L'hypothèse mettant en relation le recours au capital risque et l'établissement d'un business plan est contenue dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Relation entre le recours au capital risque et le business plan

	Contenance des structu	Total	
Recours au capital risque	Oui	Non	Total
Oui Effectif	13	7	20
% en ligne	65	35	100
% en colonne	25,49	38,89	28,98
% total	18,84	10,14	28,98
Non Effectif	38	11	49
% en ligne	77,55	22,45	100
% en colonne	74,5	61,11	71,01
% total	55,07	15,94	71,01
TOTAL	51	18	69
	73,91	26,08	100
Statistiques	Valeur	Significativité	
Khi-deux de Pearson	1,160	0,281	
Phi	-130	0,281	

Ce tableau nous présente 73,91 % des entreprises qui obéissent au respect de cette consigne par contre, 26,08 % ne la respecte pas. La majorité de notre échantillon établies un business plan contenant les différentes structurations.

Au sein de la catégorie des 51 entreprises établissant un business plan contenant les différentes structurations, 25,49 % ont eu recours au capital risque et 74,5 % n'en n'ont pas eu recours. Sur cette base, l'on peut s'abstenir de dire de façon totale que les entreprises établissant un business plan contenant les différentes structurations recourent au capital risque. L'analyse du test du Khi-deux va d'avantage nous permettre de mieux conclure sur le lien entre l'établissement d'un business plan contenant les différentes structurations le recours au capital risque.

Le test du Khi-deux à 1degré de liberté donne une valeur de X² calculée de 1,160 qui est inférieur au Khi-deux théorique lu dans la table statistique et une probabilité de 0,281 qui est largement supérieure à 0,05.

Quant au coefficient Phi, sa valeur est de 0,281 et est très proche de zéro, d'où il n'existe pas de lien significatif entre les deux variables, ce qui va dans le même sens que le résultat du khi-deux. Au regard de ces différents résultats, l'hypothèse H3 n'est pas vérifiée et on en déduit que le recours au capital risque n'est pas spécifiquement lié à l'établissement d'un business plan contenant les différentes structurations.

Cette hypothèse avait été construite sur la base des travaux de Mawamba (2011), selon laquelle la deuxième difficulté du recours au capital risque après la première (les sociétés familiales reposent le plus souvent sur leur seul promoteur hostile à ouvrir son capital et à faciliter l'accès aux informations) est liée aux compétences requises qui ne sont pas toujours disponibles. Bien que les sociétés de capital risque diffusent la liste des éléments composant le business plan, il leur est difficile d'obtenir les informations requises en une seule fois. Ce résultat contredit Desbrières et Broye (2000), qui montrent que l'outil le plus important dans la phase de sélection d'un projet à financer est représenté par le business plan. De plus, MacMillan et al. (1985) montrent qu'une des sources d'information les plus importantes est le dossier qui inclut les projections des entrepreneurs sur la firme et qui présente la structuration technique, juridique, économique et financière du projet (business plan).

En effet, une fois étudiée dans notre tableau de contingence (tableau 5) la capacité pour les entreprises à établir elle-même leurs business plan contenant les informations requises (73,91 % des entreprises le font), l'affirmation de cette hypothèse nous semblait évidente. Cependant, les réalités contextuelles sont présentes dans ce sens que la culture du capital risque n'est pas réelle au Cameroun et dans les mentalités. Ceci est d'autant vrai que d'après les analyses de la première

section, les entreprises ne connaissent presque pas les sociétés de capital risque, encore moins une bonne connaissance de ce qu'est en effet le concept même du capital risque.

Les résultats du test du khi-deux qui va nous permettre d'analyser la relation entre la perspective de croissance et le recours au capital risque sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : relation entre le recours au	capital risque et la	perspective de croissance.
rabicaa o riciation ciiti e ie recoars aa	capital lisque ct la	peropeetive de croissanteer

Recours	au capital risque	Perspective de croiss	Total		
		Faible	Elevé		
Oui	Effectif	11	9	20	
	% en ligne	55	45	100	
	% en colonne	26,19	33,33	28,98	
	% total	15,94	13,04	28,98	
Non	Effectif	31	18	49	
	% en ligne	63,27	36,73	100	
	% en colonne	73,80	66,67	71,01	
	% total	44,93	26,08	71,01	
TOTAL		42	27	69	
		60,87	39,12	100	
Statistiq	ues	Valeur	Significativité		
Khi-deux	x de Pearson	0,407	0,523		
Phi		-0,77 0,523			

Ce tableau nous permet de constater que 60,87 % des entreprises ont une perspective de croissance faible et que 39,12 % ont une perspective de croissance élevée.

27 entreprises enregistrent une perspective de croissance élevée, parmi lesquelles 33,33 % seulement ont eu recours au capital risque et 66,67 % n'en n'ont pas eu recours. Sur cette base, l'ont peut déjà infirmer que le recours au capital risque est lié à la forte perspective de croissance de l'entreprise. Nous allons utiliser le test du khi-deux pour mieux analyser.

Le test du Khi-deux à 1 degré de liberté donne une valeur de χ^2 calculée de 0,407 qui est inférieur au Khi-deux théorique lu dans la table statistique et une probabilité de 0,523 qui est supérieure à 0,05.

Quant au coefficient Phi, sa valeur est de 0,523 très proche de zéro. D'où il n'existe pas de lien significatif entre les deux variables. Ce qui va dans le même sens que le résultat du khi-deux. Par conséquent, *l'hypothèse H4 n'est pas confirmée* et on en déduit la compréhension selon laquelle le recours au capital risque n'est pas lié à la forte perspective de croissance de l'entreprise. Cette hypothèse va en contradiction avec la définition du capital risque donnée par Battini (1985) : «Le capital-risque est un type particulier de financement destiné pour l'essentiel aux entreprises jeunes et innovantes qui ont besoin de capital pour financer le développement de leur produit et leur croissance

et qui doivent, par la nature de leur activité, obtenir ce capital largement sous forme de fonds propres». De même, il contredit Delmar et al. (2003) pour qui la taille de l'entreprise peut avoir un effet la croissance.

Ce rejet nous permet de comprendre qu'au Cameroun, le recours au capital risque dépend de plusieurs facteurs autres que la perspective de croissance. Les fonds propres (81 %) en raison du rationnement et des conditions indésirables de la dette et le crédit bancaire (42 %) en matière de choix de financement sont plus connus et privilégiés au détriment des autres modes de financement en l'occurrence le capital risque.

5- Conclusion

A l'issu de cette étude, nous constatons que les PME sont toujours plus attirées par le crédit bancaire (42 %). 66, 7 % des entreprises a déjà entendu parler du capital risque mais sans aucune maitrise du mécanisme; car elles sont moins informées au sujet du capital risque et ignorent d'ailleurs les sociétés qui offrent ce type de financement.

De manière générale, les résultats majeures nous indiquent que :

- 82,6 % des entreprises n'ont jamais eu recours au capital risque;
- l'actionnariat du dirigeant n'a aucun impact sur le recours au capital risque
- La conservation du contrôle du dirigeant influence le recours au capital risque. Autrement dit, le dirigeant qui contrôle son entreprise ne demandera pas à y recourir ;
- L'établissement d'un business plan contenant les structurations technique, juridique, économique et financière n'influence aucunement les entreprises à recourir au capital risque;
 - La forte perspective de croissance des entreprises n'a aucune influence sur le capital risque ;

La présente étude regorge trois implications. Les entreprises camerounaises doivent s'informer sur les atouts du capital risque, qui est le moyen de financement adapté à leur besoin en capitaux dans une économie où le crédit bancaire est rationné. Les dirigeants d'entreprise doivent ouvrir leur capital afin de bénéficier de ce type de financement, moyen de propulser leur devenir. Pour ce qui est de l'entreprise, nous disons qu'un cadre légal (fiscal et même réglementaire) doit être crée pour l'exercice du métier ; une sensibilisation de la part du gouvernement et des sociétés de capital risque sur les mentalités et la culture, et même l'encouragement de l'entreprenariat sont nécessaires.

Bibliographie

AFIC (2014), «20 ans de capital investissement en France 1994-2014», BPI france, servir l'avenir, Novembre.

AITHNARD, E. (2008), «Expérience de capital-risque à l'échelle régionale : cas de l'Afrique de l'ouest», Communication au forum d'Abidjan sur le capital-investissement, Juin.

BATTINI, P. (1985), Capital-risque: les règles du jeu, Editions d'Organisation, Paris.

CALVO, J. et M. J. LORENZO (2001), «Une caractérisation des entreprises manufacturières espagnoles à forte croissance : 1994-1998», Revue Internationale PME, 14(3-4), pp. 45-66.

CORNELL, B. et A. SHAPIRO (1987), « Corporate stakeholders and corporate finance », Financial Management, été, pp.5-14.

DELMAR, F., DAVIDSSON, P. & GARTNER, W. (2003) "Arriving at the high growth firm", Journal of Business Venturing, 18 (2), pp. 189-216.

DESBRIERES, P. et BROYE, G. (2000), "Critères d'évaluation des investisseurs en capital : le cas français", Finance, Contrôle, Stratégie, vol.3, n° 3, pp. 5-43.

DUBOCAGE., E., RIVAU B., DANSET D. (2006), Le capital risque, La Découverte, Paris.

FAMA, E. F. A & MILLER, M.H. (1972), the Theory of Finance, New York: Holt, Rhinehart and Winston.

GLACHANT J., LORENZI J-H., TRAINARD P., (2008), Private Equity et capitalisme français, Conseil d'analyse économique, rapport n°75, juillet. La Documentation Française.

HARRIS, M. et A. RAVIV, (1991), «The Theory of Capital Structure», The Journal of Finance, 46, 1, pp. 297-355.

HARVEY, C. R. & ROPER, A., (1999), The Asian bet. In: Harwood, A., Litan, R.E., Pomerleano, M. (Eds.), The Crisis in Emerging Financial Markets. Brookings Institution Press, Washington, DC, pp. 29–115. INS (2009), Recensement général des entreprises, INS, août, 8p.

JENSEN M. ET MECKLING W. (1976), "Theory of the Firm: Managerial Behavior, Agency Costs and Ownership Structure", Journal of Financial Economics, vol 3 (4), pp. 5-50.

JULIEN, P.A. (2001), "Les PME à forte croissance : les facteurs explicatifs", IX^{ème} Conférence Internationale de Management Stratégique, Montpellier, 24-26 mai.

LACHMANN, J. (1999), Capital risque et Capital investissement, Paris, Economica.

LELAND.H.E. & PYLE.D.H., (1977), "Informational Asymmetries, Financial Structure, and Financial Intermediation", *Journal of Finance*, vol. 32, n° 2, pp. 371-387.

MACMILLAN I., SIEGEL R., SUBBANARASIMHA P. (1985), "Criteria used by venture capitalists to evaluate new venture proposals", Journal of Business Venturing, Vol. 1, pp. 119-128.

MAWAMBA M. (2011), «Une approche de la gouvernance par la proximité et l'effet sur la performance : le cas des entreprises financées par capital-investissement», *Cahier du FARGO* n° 1110303, Version 1.

MYERS, S.A. (1977)."Determinants of corporate borrowings", *Journal of Financial Economics*, Vol.5, n°2, pp.147-175.

MYERS, S.C. (1990), Still searching for optimal capital structure, HEC, International Conference.

MYERS, S.C. et N.S. MAJLUF (1984), "Corporate financing and investment decisions when firms have information that investors dot not have", *Journal of Financial Econonics*, Vol.13, n°2, pp.187-221.

NARAYANAN, M.P. (1988), "Debt versus equity under asymmetric information", *Journal of Financial and Quantitative Analysis*, Vol.23, pp.39-51.

NJAYA, J. B. et NGONGANG, D., (2005), «Les obstacles à la création et à l'émergence des petites entreprises : une comparaison Cameroun – Tchad », Gestion 2000, pp. 37-53.

OCDE (1996), «Le capital-risque dans les pays de l'OCDE», *Tendances des marchés des capitaux*, n° 63, Paris, février.

POUT. C (2012), « Défis et opportunité des PME», Journée Comment Entreprendre au Cameroun, 1^{ère} édition, Août.

REDIS, J. (2004), « Les déterminants internes de la structure financière des sociétés françaises cotées : une investigation empirique sur la période 1969-1993 », *La Revue des Sciences de Gestion, Direction-Gestion*, n°210, Finance, pp.105-122.

ROSS S. (1977), "The determination of financial structure: The incentive signaling approach", *Bell Journal of Economics*, Volume 8, Issue 1, spring, pp. 23-40.

ST-PERRE J. et C. MATTHIEU (2003), «Innovation in Canadian SMEs: The process, characteristics of firms and their environment », 48th ICSB World Conference, Belfast, pp.15-18.

TAGNE P. I. (2009), La perception des chefs d'entreprises camerounaises sur la viabilité de la DSX, Mémoire de DEA en Sciences de Gestion, FSEG, Université de Ngaoundéré.

TOKO J. et ISSA O. (2007), «Les entreprise ethnico-familiales camerounaises et la recherche de l'avantage concurrentiel corrupteur : une défaite programmée du développement économique face à la mondialisation conspirante», *in* TSAPI V., Création, gestion et développement de la petite entreprise africaine, ed. CLE, Yaoundé, pp. 1-7.

WIJEWARDENA, H. & TIBBITS, G. E. (1999), "Factors Contributing to the Growth of Small Manufacturing Firms: Data from Australia", *Journal of Small Business Management*, pp. 332-349. WIRTZ P. (2006), "Compétences, conflits et création de valeur: vers une approche intégrée de la gouvernance", Revue Finance Contrôle Stratégie, vol. 9 (2), pages 187-201.

Annexe :	Quest	ionnaire
----------	-------	----------

Ailliexe . Questionilaire					
Q1. Avez-vous fait toute votre carrière dans cette entreprise ?	Oui		Non		
Q2. Quel est votre fonction dans l'entreprise ?					
Q3. Veuillez indiquer votre degré d'accord ou de désaccord pour chacune	des propositi	ons ci-des	sous selor	n votre	
expérience dans l'entreprise					
Propositions	Absolument	Pas			Absolument
Topositions	pas d'accord	D'accord	Sans opin	D'accord	d'accord
Je demande toujours un financement externe pour un objectif de croissan	pas a access				
La délégation du pouvoir est une pratique courante dans notre entreprise					
Notre entreprise a un souci ferme de préserver son autonomie financière					
Notre entreprise n'a aucun problème à dissoudre son pouvoir.					
Q4. Cochez l'une des propositions suivantes : Notre objectif stratégique p	rincinal act da				
Q4. Cochez i une des propositions suivantes : Notre objectii strategique p	rincipai est de	•			
D'augmenter la taille de notre entreprise :					
Diversifier nos activités :					
D'augmenter notre rentabilité :					
Autres à précise					
Q5. Cochez l'une des propositions suivantes : Notre gestion est considérée	e comme étan	it autonon	ne		
Notre gestion fait l'objet d'un contrôle permanent					
Je me considère comme étant un salarié de l'entreprise					
Je me considère comme étant un actionnaire de l'entreprise					
Q6. Indiquez votre avis sur les affirmations suivantes					
Affirmations	Absolument		Ab	solument	
	pas d'accord	Sans opin	ion d'	accord	
Notre entreprise a déjà obtenu un financement par capital risque					
Nous n'avons aucun problème à ouvrir notre capital.					7
Notre entreprise n'a aucun problème à faire entrer de nouveaux associés.					7

les autres ont fait.

Notre entreprise est faiblement novatrice et se contente d'imiter ce que

Notre entreprise a déjà fait recours au capital risque.

Q7. \	otre entreprise a-t-elle déjà fait recours au financement pa	r capita	ıl risque	?	Oui		Non	
Q8. I	ndiquez votre point de vue sur les affirmations suivantes :							
Affirmatio	ons	Abso	lument	Pas				Absolume
			'accord	D'accord	d San	s opinion	D'accord	d'accord
Lorsque r	ous établissons un business plan pour obtenir un financement, il contient							
toutes les	informations requises par le capital-risqueur.							
Nous n'av	ons aucun problème à faire évaluer nos comptes sociaux par							
Un capita	l-risqueur.							
Nous n'av	ons aucun problème à révéler des informations non publiées							
Et non inc	cluses dans le business plan à nos potentiels investisseurs.							
Q9 .	Indiquez votre point de vue sur les affirmations suivantes :							
Affirm	ations		Absolume	ent Pas	S	ans		Absolur
			pas d'acc	ord D'acco	rd d	pinion	D'accord	d'acco
Le diri	geant détient une part importante du capital de notre entreprise.							
Les ac	tionnaires sont les seuls à détenir les capitaux de l'entreprise.							
Nous	diffusons régulièrement des informations financières de notre entr	eprise.						
No No	Cochez une ou plusieurs des propositions suivantes : tre entreprise est une : TPE TPE TRE TRE TRE TRE TRE TRE	/IE en fonct	tion de v	GE votre de	gré d'acc	cord ou	désaccord.	
	Propositions					Oui	Non	
	Nos employés sont qualifié et compétents.							
	Nos employés sont motivés et intéressés par le dévelop	pemen	t de not	re entre	prise.			
	Nos employés sont régulièrement formés.							
	Votre entreprise a-t-elle déjà obtenu un financement par c Indiquez votre point de vue sur les affirmations suivantes :	apital ri	sque ?	Οι	ii		Non	
	Affirmations	Absolum pas d'acc		Pas D'accord	Sans opinion	D'accor	d Absolum d'accor	
	Notre entreprise innove régulièrement dans ses produits et ses m							
	De Travail.							
Ī	Nous établissons régulièrement des alliances avec des partenaires							
	Stratégiques.							
F	Notre entreprise communique régulièrement avec l'extérieur.							
F	Nous ne nous intéressons qu'à notre marché local.		+					

Q12. Quel est le statut juridique de votre entreprise

Q13. Quel est l'effectif total (approximatif) de votre entreprise ?
Q15. Vous êtes dirigeants de cette entreprise depuis combien de temps ?
Q16. Quel est votre secteur d'activité ? Industrie Service Commerce
Q17. Quel est votre sexe ? M F
Q18. Dans quelle tranche se situe votre part de marché actuelle dans votre secteur d'activité ? %
Q19. Quel est votre niveau d'étude (dernier diplôme obtenu) ?
Q21. Votre entreprise est une Filiale Société mère SuccursaleEntreprise indépendanteAutre
Q22. Votre entreprise a connu les problèmes suivants ces cinq dernières années (cochez une ou plusieurs propositions) :
Problèmes financiers Problèmes structurelles Problème de gestion des ressources humaines
Problèmes commerciaux Problèmes comptables Autres
Q23. Vous avez accédez à la direction de cette entreprise dans un contexte où elle était en difficulté. Oui Non
Q24. Cochez l'une des propositions suivantes :
Nous sommes les seules dans notre domaine dans notre secteur
Dans notre secteur il existe un très grand nombre de concurrents qui proposent des produits étroitement substituables
Dans notre secteur il n v a pas un très grand nombre de concurrents